

COP 21 : quelques oubliés de l'accord de Paris
L'océan – le rôle des pays producteurs d'énergie fossile – l'OMC

La COP 21 a débouché sur un accord unanime. C'est un très beau succès diplomatique, fruit d'une démarche attentive et prudente, pendant plus d'un an. Les commentaires qui ont salué cet accord se rejoignent sur un grand nombre de points : il manifeste un consensus sur la situation et sur l'objectif, mais tout reste à faire, au niveau des Etats. Voici quelques réflexions complémentaires.

L'objectif retenu est-il pertinent ? Température et océans

L'objectif retenu est de maintenir l'élévation de température depuis l'ère préindustrielle sous la barre de 2°C. Or le réchauffement qui nous menace est la différence de quantité de chaleur reçue et émise par la Terre. Plus de 95 % de cette différence réchauffe les océans et fait fondre les glaciers (ce qui fait monter le niveau des océans). Il n'est donc pas inenvisageable que la température de la très fine couche d'atmosphère, où nous vivons, qui augmente fort peu depuis une dizaine d'années, continue sur cette tendance dans les cinq ou dix ans à venir – la hausse qu'elle connaît aujourd'hui est partiellement due au phénomène El Nino. Que n'entendra-t-on pas, alors, de ceux qui mettent en doute le rôle des émissions de CO₂ dans le réchauffement de la Terre ! Le véritable objectif est de faire décroître les émissions de CO₂.

Pour cela, taxes et marchés de CO₂ sont des moyens à la disposition du pouvoir politique.

Donner un prix au CO₂ ? Non : fixer le prix à la consommation du fioul, du gaz, du carburant

On nous dit généralement que le pays consommateur doit fixer un « prix du carbone » dont le montant est indépendant des cours mondiaux du pétrole et du gaz. Fausse piste ! En effet, on attend que les consommateurs et les entreprises prennent des décisions qui diminuent leur consommation de gaz, de fioul, de carburant et, pour produire de l'électricité, de charbon. Ces décisions seront prises *en fonction du prix à la consommation de ces produits*. La limite de consommation d'énergie fossile étant fixée, le prix à la consommation qui permet de la respecter ne dépend pas des cours mondiaux.

C'est donc le prix à la consommation que le pouvoir politique devrait programmer, sur le moyen et long terme, *indépendamment des cours mondiaux*. La taxe CO₂, elle, en dépendra et ne sera pas fixée à l'avance. Voilà qui créera cet environnement prévisible que les investisseurs demandent et, du même coup, renforcera notre sécurité énergétique, un bien précieux dans ces temps troublés.

Le rôle des pays producteurs et l'aide financière aux pays pauvres

Le prix du pétrole entraîne ceux du gaz et du charbon. Aujourd'hui, il est relativement bas. Il correspond à ce qu'il serait dans une économie libre d'entraves politiques. Lorsqu'il est haut, c'est-à-dire lorsque les pays détenteurs de ressources à bas coût en freinent l'exploitation, tout se passe comme si tous les pays exportateurs d'énergie fossile percevaient eux-mêmes une taxe sur le CO₂. Ne devraient-ils pas alors apporter eux-mêmes aux pays en développement le financement dont ils ont besoin ? La question n'est pas d'actualité mais pourrait le redevenir dans quelques années. Encore un point oublié de la COP21.

Les marchés du CO₂ : il faut la participation de l'OMC

Quant aux marchés de CO₂, ils peuvent être un excellent moyen à la disposition du politique ou d'un groupe d'entreprises agissant volontairement. Mais ils ne seront efficaces que si les entreprises qui y participent sont convenablement protégées de la concurrence de celles qui ne sont pas soumises aux mêmes contraintes, faute de quoi les marchés seront configurés de sorte que le prix du CO₂ ne gêne pas les entreprises, c'est-à-dire que ce prix ne sera absolument pas représentatif de ce qui serait nécessaire. Nous connaissons cette situation en Europe !

Cela démontre que la lutte contre les émissions de CO₂ ne peut être menée efficacement qu'avec la coopération très active – déterminante, à mon avis – de l'Organisation mondiale du commerce, l'OMC, grande absente des négociations sur le climat.

Maintenant, pour diminuer nos émissions de CO₂ et pour ne plus dépendre de pays dont les intérêts sont très différents des nôtres, diminuons notre consommation de fioul, de gaz et de carburant – mais *en dépensant aussi peu que possible* !

Ces réflexions ne sont pas neuves ! Pour ce qui me concerne, c'était écrit dans *Trop de pétrole ! – énergie fossile et réchauffement climatique* (Seuil 2007) et dans les ouvrages qui ont suivi.